

sommaire

Introduction9

Origines

- « Les Français ne s'attendaient pas à ce qu'une insurrection éclate en Algérie. »15
- « Tous les Algériens ne souhaitaient pas l'indépendance. » . . .25
- « La guerre aurait pu être évitée. »35
- « L'Algérie coûtait plus cher à la France qu'elle ne lui rapportait. »43

Au cœur des événements

- « Ce n'était pas une guerre mais des opérations de maintien de l'ordre. »53
- « La bataille d'Alger est le symbole de la guerre d'Algérie. » 63
- « La torture était nécessaire. »73
- « L'armée a joué un rôle positif en Algérie. »81
- « La guerre d'Algérie était une affaire intérieure française. » 89
- « Le 13 mai 1958 est le tournant de la guerre. »97
- « De Gaulle a donné l'indépendance à l'Algérie. »105
- « Le 19 mars 1962 signe la fin de la guerre. »113

En France

- « L'Algérie, c'était la France. »123
- « Les intellectuels français soutenaient le FLN. »133
- « La guerre s'est exportée en métropole. »141
- « Les immigrés algériens étaient manipulés par le FLN. » .147

Après la guerre

« Les Accords d'Évian n'ont pas été appliqués. »	157
« Le FLN a mis en place un État autoritaire. »	167
« La violence est une permanence de l'histoire de l'Algérie. »	175
« La guerre d'Algérie est au cœur d'une guerre des mémoires. »	183

Conclusion	193
-----------------------------	-----

Annexes

Pour aller plus loin	199
--------------------------------	-----

« La guerre aurait pu être évitée. »

[...] Certains croient, et je suis de ceux-là, que ces deux hommes lucides, Pierre Mendès France et François Mitterrand, commirent peut-être une erreur alors, en ne tentant pas d'expérimenter une autre politique. En effet, la fin de la guerre d'Indochine les assurait d'un vaste soutien populaire dans le pays. Au Parlement, ils disposaient d'une très large majorité de gauche, pour peu qu'ils acceptassent les voix communistes. En proposant, dès le mois de novembre, un plan de décolonisation par étapes, valable pour l'ensemble des trois pays d'Afrique du Nord, ils pouvaient tenter de forcer le destin, avant que la diode n'ait eu le temps de riposter.

Robert Barrat, *Un journaliste au cœur de la guerre d'Algérie*, 2001

L'idée que la guerre aurait pu être évitée vient d'un double regret. Il s'agit de déplorer, d'une part, que les aspirations algériennes n'aient pas été écoutées lorsqu'elles s'exprimaient autrement que par la violence et, d'autre part, qu'aucune politique de réforme n'ait corrigé les inégalités les plus criantes de la société coloniale. L'idée peut aller, par conséquent, jusqu'à regretter l'indépendance elle-même.

Intellectuel catholique, ancien résistant, journaliste de profession, Robert Barrat est connu pour ses engagements anticolonialistes et ses amitiés algériennes jamais démenties – il se refusa à critiquer publiquement l'Algérie après l'indépendance. Fait significatif de son engagement, il publia, le 15 septembre 1955, dans *France-Observateur*, un entretien avec deux dirigeants nationalistes, Abane Ramdane et Amar Ouamrane, sous couvert d'anonymat. Moins d'un an après le début de la guerre, le geste était audacieux : il légitimait un FLN considéré

comme « hors-la-loi », sans qualité aucune pour porter les aspirations algériennes. L'entretien valut à Robert Barrat d'être arrêté. *Témoignage chrétien* en rendit concrètement compte dans son édition du 30 septembre 1955, en publiant le texte qu'il était en train d'écrire au moment de l'arrivée de la police chez lui. Dans cet article inachevé, Robert Barrat disait haut et fort sa foi en une « autre politique ». Si le gouvernement acceptait de faire un « clin d'œil » aux Algériens, il couperait « net l'herbe sous le pied » au FLN, écrivait-il. Il supposait que « la majorité du peuple algérien » se demanderait : « Pourquoi rechercher par la guerre et la violence ce que nous pouvons obtenir dans la paix ? » Croyant aux réformes, Robert Barrat regrettait la timidité des hommes au pouvoir à ce sujet, en particulier celle de Pierre Mendès France, chef du gouvernement, et de François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, tous deux en fonction au moment du déclenchement de la guerre, en novembre 1954.

Cet appel à une politique de réformes qu'auraient pu conduire les gouvernements en s'appuyant sur une majorité de gauche était très partagé. Charles-André Julien, éminent historien membre de la SFIO, qui avait conseillé Léon Blum sur les questions coloniales pendant le Front populaire, s'en était fait le héraut. Deux ans avant la guerre d'indépendance algérienne, Charles-André Julien avait conclu son essai consacré à *L'Afrique du Nord en marche* sur « les occasions perdues ». Il vilipendait le conservatisme des gouvernements français, incapables d'imaginer la transformation des colonies en « États associés au sein desquels les peuples gèreraient leurs propres affaires ». Dans le cas algérien, les projets d'extension des droits politiques des « musulmans » avaient buté sur l'opposition massive des Français d'Algérie – peu d'entre eux faisaient

entendre une voix dissonante. En 1919, en effet, dans le souci de récompenser la participation des sujets coloniaux à la victoire française, une loi avait permis à près d'un demi-million d'Algériens de devenir électeurs, à l'échelon local. Ils désignaient des représentants dans « toutes les assemblées délibératives de l'Algérie » comme, par exemple, les conseils municipaux. Arguant de leur infériorité numérique, les Français d'Algérie refusèrent ensuite toute évolution allant dans le sens d'une représentation plus équitable – ils étaient 946 000 pour 6 millions de « musulmans » en 1936 et 984 000 pour 8,5 millions en 1954. L'inégalité politique était à leurs yeux le seul moyen d'assurer la survie de l'Algérie française. En 1936-1939, leurs élus firent enterrer le projet Blum-Viollette, conçu par l'ancien gouverneur général, Maurice Viollette, avec le soutien du chef du gouvernement de Front populaire, Léon Blum. Symbole fort des « occasions perdues », ce projet aurait permis à 25 000 Algériens d'accéder à l'exercice complet des droits du citoyen. Puis, en 1944, sous la pression des revendications algériennes, l'ordonnance du 7 mars les octroya à 65 000 d'entre eux. « Tous les autres Français musulmans sont appelés à recevoir la citoyenneté », annonçait-elle par ailleurs, mais elle ne fut pas appliquée sur ce point. Le statut de 1947, enfin, consacra l'existence de deux collèges d'électeurs, à la représentation inéquitable.

Cette litanie des « occasions perdues » a fait florès sous la plume des historiens français de l'Algérie coloniale. Elle signifierait qu'avec une politique plus audacieuse, à rebours des injustices coloniales, l'histoire du pays aurait pu prendre d'autres chemins. Mais lesquels ? En Algérie, cette version de l'histoire est facilement dénoncée comme « colonialiste » : elle sous-entendrait que l'Algérie aurait pu rester française et

l'indépendance empêchée. La réalité est plus complexe. Chez Robert Barrat ou Charles-André Julien, les réformes n'étaient pas synonymes d'une négation des aspirations des peuples colonisés. Pour eux, les réformes politiques auraient dû permettre à ces peuples de se faire entendre. Ils auraient alors pu obtenir une amélioration de leur condition, sur tous les plans, et il aurait fallu les suivre jusqu'où ils souhaitaient aller : autonomie ? souveraineté pleine et entière ? Les réformes, dans ce cas, auraient évité la guerre, mais pas obligatoirement l'indépendance. La « décolonisation » aurait pu se faire « par étapes », « dans la paix », pour reprendre les mots de Robert Barrat.

La conception gouvernementale des réformes divergeait. À ce niveau, elles étaient bien pensées contre la perspective de l'indépendance. Elles étaient censées répondre à la montée des revendications les plus radicales. Il s'agissait de corriger les inégalités de la société coloniale dans le but de rallier les peuples et de trouver une solution qui ménage les intérêts de la France outre-mer. Pour cette raison, alors que le réformisme colonial était ancré à gauche avant la Seconde Guerre mondiale, il gagna tous les courants politiques après 1945, au fur et à mesure que le nationalisme montait en puissance. Après le déclenchement de la guerre d'indépendance algérienne, le réformisme guida les politiques gouvernementales. Il était plus urgent que jamais d'agir : les réformes incarnaient l'espoir de garder l'Algérie française, sous la forme d'une « Algérie rénovée », une « Algérie nouvelle », disait-on à l'époque. Pendant la guerre, tous les gouvernements conçurent des plans pour l'Algérie. Leur élaboration suscita maintes études, sur lesquelles les gouvernements s'appuyaient les uns après les autres. Tous s'inspirèrent des projets envisagés par leurs prédéces-

seurs. Mais si la nécessité des réformes était admise, des blocages persistaient. Les projets étaient promus sous des termes vagues, significatifs d'une volonté de rupture avec l'immobilisme qui avait prévalu : « intégration » était cher à Jacques Soustelle, gouverneur général en 1955 ; « association » connut aussi un certain succès. Il était en revanche beaucoup plus difficile de définir le contenu précis des mesures à prendre. En témoigne l'exemple du premier gouvernement confronté à l'insurrection algérienne, celui de Pierre Mendès France, dont Robert Barrat regrettait le manque de réaction. Ce gouvernement fut mis en minorité le 6 février 1955, lorsqu'il soumit à l'Assemblée une série de dispositions concrètes touchant à l'équipement de l'Algérie, au niveau de vie des populations, à l'organisation communale...

L'exercice était moins périlleux en matière de développement qu'en matière politique. La dénonciation de la « clochardisation » des Algériens faisait consensus, à la suite de Germaine Tillion qui popularisa le terme. Dans le domaine économique et social, le gouvernement de Guy Mollet afficha d'ambitieuses intentions. Le 16 mars 1956, la loi octroyant à ce gouvernement les « pouvoirs spéciaux » en Algérie annonçait un « programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative ». La loi prévoyait notamment des investissements dans les infrastructures scolaires et sanitaires, une refonte de la propriété foncière, une amélioration de la condition des ouvriers agricoles, une élévation du niveau de vie... L'effort de guerre était néanmoins prioritaire. Les mesures réellement adoptées et leurs résultats restèrent limités. Un exemple significatif de la logique sous-tendant cette politique : la « promotion musulmane », qui consista à réserver 10 % des postes de la fonction publique aux « Français musulmans ».

Outre sa portée économique en termes d'emplois, il en était attendu une reconnaissance de ces « promus » à l'égard de la France.

Entre toutes, la réforme politique était la plus ardue, car elle mettait la souveraineté coloniale en péril. Les gouvernements finirent en effet par se ranger à l'idée que les Algériens devaient s'exprimer dans des institutions représentatives. Ils misaient sur la non-représentativité du FLN et sur l'autonomie comme alternative à l'indépendance. Mais le pari était risqué. Ce volet institutionnel fit l'objet d'une « loi-cadre », laborieusement conçue et âprement discutée. Elle valut sa chute au gouvernement Bourguès-Maunoury, le 30 septembre 1957, lorsque l'Assemblée désavoua le texte qu'il lui proposait. Ce texte prévoyait notamment la création d'assemblées locales élues au suffrage universel. L'Algérie était appelée à devenir autonome tout en restant dans le giron français et les intérêts des Français sur place devaient être sauvegardés. La formule allait trop loin dans le relâchement du lien colonial pour passer. La « loi-cadre » finalement votée le 5 février 1958, sous le gouvernement suivant, celui de Félix Gaillard, était vide d'une telle substance. Elle accomplit néanmoins un progrès majeur : l'octroi du droit de vote aux femmes algériennes.

Dans ce contexte, le général de Gaulle allait faire rupture. Appelé au pouvoir après la formation, à Alger, le 13 mai 1958, d'un Comité de salut public réunissant activistes pro-Algérie française et militaires, il profita de la confiance dont il bénéficiait pour faire accepter des mesures auparavant impensables. Dès le 4 juin 1958, il annonça à Alger l'instauration du collège unique d'électeurs. C'est le fameux « Je vous ai compris », ainsi explicité : « Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en

Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité. » Le 3 octobre 1958, il présenta à Constantine un vaste plan de développement, inspiré des mesures envisagées ou partiellement mises en œuvre par les gouvernements précédents. Outre la « promotion musulmane » dans la fonction publique, un effort de scolarisation, une redistribution des terres, un relèvement des salaires, il prévoyait de grands travaux d'équipement : logement, transports, infrastructures sanitaires, exploitation des hydrocarbures, industries de transformation...

Dans leur conception gouvernementale, les réformes passaient à côté de l'essentiel. Certes, le nationalisme prospérait sur la misère et les discriminations coloniales. Mais jouer la carte du développement et concevoir au mieux l'autonomie, c'était faire fi des aspirations à l'avènement d'un État souverain, un État-nation dont l'existence exprimerait celle d'un peuple. Dans leur conception progressiste, à la façon de Robert Barrat et de Charles-André Julien, les réformes ne suscitèrent-elles pas un espoir de paix utopique ? L'exemple des autres colonies françaises en Afrique nuance leur conviction que les réformes auraient sauvé la paix. Car, si elles accédèrent à l'indépendance à l'issue d'un processus réglé par des textes de loi, des échanges et des consultations électorales, ces colonies connurent aussi la violence. De 1955 à 1960, il se déroula une guerre, parallèle à la guerre d'indépendance algérienne mais masquée par elle, au Cameroun, où la guérilla se heurta à la répression militaire française – elle continua d'ailleurs au-delà de l'indépendance. Globalement, il est vrai, c'est en Algérie que le niveau de violence et le nombre de victimes atteignirent leur paroxysme. La présence d'un peuplement français y compliquait considérablement tout relâchement du lien colonial.